

ALGER

Alger républicain

Extract of Alger républicain

<http://alger-republicain.com/Mobilisation-pour-la-liberation-du.html>

**Mobilisation pour la libération
du moudjahid Mohamed
Gharbi chef de groupes
d'autodéfense contre le
terrorisme islamiste,
condamné à mort par la
Justice algérienne**

Publication date: mardi 12 octobre 2010

- Actualité politique nationale -

Copyright © Alger républicain - Tous droits réservés

Déclaration d'un groupe de citoyens

"Des citoyennes et des citoyens se sont réunis, le 9 octobre 2010, à Alger, pour mettre en place une coordination exprimant leur volonté de voir Mohamed Gharbi libéré. Ce moudjahid, figure de la résistance contre le terrorisme intégriste dans la région de Souk-Ahras, a été condamné à mort, après que la Cour suprême ait rejeté son pourvoi en cassation contre le jugement du tribunal criminel de Guelma.

Nous refusons qu'un tel jugement soit rendu au nom du peuple algérien. De la lutte pour la libération nationale à la résistance à la barbarie intégriste, Mohamed Gharbi a assumé son engagement patriotique avec courage et honneur. L'estime et la confiance dont il jouit parmi la population sont le témoignage du rôle prépondérant qu'il a joué dans le recul significatif du terrorisme dans sa région. La justice ne l'a ni protégé ni épargné, alors qu'il demandait assistance contre l'émir de l'Armée Islamique du Salut qui le menaçait de mort.

Aujourd'hui, cette même justice qui n'a reconnu aucune circonstance atténuante en sa faveur, bien au contraire, veut l'exécuter sans qu'il n'ait bénéficié d'un procès équitable, dans le cadre d'une justice indépendante. Son avocat l'a affirmé : « Le même moyen de défense ayant entraîné la cassation d'un précédent jugement, en 2006, n'a pas été retenu pour ce jugement. »

La décision de la Cour suprême nous apparaît donc comme une décision politique, relevant de l'arbitraire. En nous solidarisant avec Mohamed Gharbi, nous exprimons notre rejet de la hogra. Nous considérons que Mohamed Gharbi est victime d'un chantage politique intolérable contre la résistance au terrorisme intégriste. Est-ce le sens que le pouvoir donne à la réconciliation nationale ? Pour lui, tous les Algériens seraient donc coupables. Ce que sa Charte impose, c'est une paix sans justice, où victimes et coupables sont traités de la même manière. A la veille de la célébration de la Journée mondiale contre la peine de mort, le cas de Mohamed Gharbi nous interpelle à plus d'un titre. Pour toutes ces raisons, nous estimons que Mohamed Gharbi a un droit absolu à la vie. Seule la large mobilisation et l'action politique déterminées permettront qu'il soit lavé des charges qui pèsent contre lui et soit libéré pour retrouver sa famille.

Alger, le 9 octobre 2010

Les membres de la « **Coordination pour la libération de Mohamed Gharbi** »